

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES JUIN 2021

# LA CÔTE-D'OR

## PASSIONNÉMENT

Avec François SAUVADET

Vendredi 4 juin 2021

### COMMUNIQUE DE PRESSE de François SAUVADET

#### Porter un masque, oui. Avancer masqué, non !

**La pandémie qui sévit depuis plus d'un an nous oblige à porter des masques pour nous protéger, mais elle ne doit en aucun cas conduire les candidats d'opposition aux élections départementales à avancer masqués sur leurs projets !**

Il est choquant de voir chaque jour que des candidats de l'opposition s'attribuent, sur le terrain, des décisions qu'ils ont combattues lors des 45 sessions du mandat.

A Longvic, des conseillers d'opposition s'attribuent la décision de reconstruction du collège Roland-Dorgelès alors même qu'ils n'étaient pas élus quand cette décision a été prise, affirmant en plus que l'établissement était menacé de fermeture.

A Seurre, le candidat des Forces de progrès se prétend sans étiquette alors qu'il était candidat aux dernières élections sénatoriales sur la liste de Madame Popard et qu'il est candidat aux élections régionales sur la liste de la présidente socialiste sortante. Son suppléant prétend qu'il a mon soutien, ce qu'il n'a pas !

A Arnay-le-Duc, le candidat des Forces de progrès prétend défendre le monde rural alors qu'il s'est abstenu sur les aides à l'agriculture et conteste notre politique de l'eau devant le tribunal.

A Dijon, les candidats des Forces de progrès avancent le désengagement du Département envers les associations alors que nous les avons toutes soutenues, comme dans le reste du territoire.

#### **Entretenir de telles ambiguïtés, c'est la négation même de la démocratie !**

Les Forces dites de progrès n'ont pas voté les dernières aides à l'agriculture et estiment que nous en faisons trop pour le monde agricole, qu'elles l'assument en tout point du territoire.

Elles ne veulent pas d'un plan alimentaire départemental, qu'elles l'assument en tout point du territoire.

Elles ont contesté notre politique de l'eau et ont attaqué notre schéma départemental de l'eau devant le tribunal administratif, qu'elles l'assument en tout point du territoire.

Elles contestent nos aides aux communes, les qualifiant de saupoudrage, qu'elles l'assument en tout point du territoire.

**Nous, candidats de « La Côte-d'Or passionnément » assumons notre bilan, toutes nos décisions et notre projet pour une Côte-d'Or d'équilibre.**